42e Congrès de la Mutualité Française

13-14-15 JUIN 2018
MONTPELLIER



DISCOURS D'OUVERTURE DE **THIERRY BEAUDET**

au Président de la République

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, Madame la Présidente de Région, Monsieur le Maire, Chers délégués, chers amis,

Monsieur le Président,

Au nom des mutualistes, au nom des Français qui nous accordent leur confiance, je vous remercie de nous faire l'honneur de votre présence.

Vous avez dans cette salle des femmes et des hommes, de toutes sensibilités politiques, aux parcours les plus divers, issus de tous les territoires. Leur engagement volontaire pour une protection sociale toujours plus solidaire les réunit : un engagement dans l'action.

Monsieur le Président, votre présence témoigne à leur égard de votre considération, de la considération de la République.

Beaucoup nous voient comme une « institution de la République ».

Le compliment est presque écrasant.

Mais la République peut s'entendre de différentes manières. Elle n'est pas qu'un régime politique. Elle est une histoire, jamais achevée, une façon d'être ensemble pour donner du sens à sa devise « Liberté, égalité, fraternité ».

En réalité, nous sommes un mouvement, un mouvement issu de la société civile qui s'est toujours voulu indépendant.

Indépendant depuis toujours. Indépendant mais pas indifférent.

Monsieur le Président, à l'ouverture de ce Congrès, je souhaite vous faire part de notre perception de la nouvelle donne politique.

Nombreux parmi nous la jugent préoccupante. Préoccupante, car un pays qui récuse avec cette ampleur tous les représentants des partis historiques, est un pays inquiet, susceptible de nouveaux soubresauts. Un pays doutant de ses institutions, de ses corps intermédiaires, souvent hanté par le déclassement, parfois inquiet de la mondialisation.

Vous avez vous-même parlé de notre époque comme d'une époque tragique, où la démocratie n'est plus une évidence, où le malaise social s'exprime chaque jour sous des formes inattendues.

Mais cette nouvelle donne politique, nombreux aussi parmi nous la jugent stimulante, car un vent nouveau souffle, avec des acteurs renouvelés, plus jeunes et plus féminisés, un volontarisme indéniable, un pragmatisme revendiqué.

Vous voulez incarner une France positive, attractive, plus forte et plus conquérante, une France ouverte sur un horizon européen.

Nous pouvons nous y retrouver pleinement ! Car qu'est-ce que la Mutualité ?

Rassurez-vous, je ne vous infligerai pas 250 ans d'histoire de l'idée mutualiste. Nous n'avons pas la nostalgie du passé.

Nous sommes 250 années d'efforts en vue de construire des solidarités.

Nous sommes plus que l'expression d'une idée et d'une forme d'entreprendre enserrées dans nos frontières. Nous développons en Europe des coopérations avec ceux qui nous ressemblent pour étendre les solidarités du quotidien, pour une Europe toujours plus protectrice, généreuse et fraternelle.

***DISCOURS D'OUVERTURE DE THIERRY BEAUDET**, au Président de la République*

Nous sommes plus que des assureurs santé. Nous sommes acteurs de prévention, offreurs de soins, gestionnaires de services et d'établissements qui bénéficient à tous les Français, dans tous les territoires, de la crèche à l'Ehpad, du centre de santé à l'hôpital. Nous accompagnons et protégeons plus d'un Français sur deux.

Nous sommes plus que des acteurs de santé. Nous agissons en faveur du développement culturel, moral, intellectuel et physique de nos membres. Nous agissons pour la prévoyance, l'autonomie, l'épargne retraite ou encore le logement.

Nous sommes plus que de simples entreprises. Au-delà des 85 000 salariés, avec 15 000 militants élus, nous avons une gouvernance démocratique, « une personne, une voix ».

Nous sommes un des piliers du tiers secteur, de l'économie sociale et solidaire. Nos bénéfices, nous les réinvestissons au profit de nos adhérents.

À l'heure où les débats autour du projet de loi Pacte font surgir l' « entreprise à mission », la « raison d'être » de l'entreprise, nous sommes une référence, bien connue mais par-là méconnue, et nous travaillons à nous faire mieux connaître et reconnaître.

À faire qu'on entende toujours « mutualisme » dans le mot « mutuelle », qu'apparaisse l'identité distinctive, et pas seulement un nom commun.

Nous sommes confiants, car au-delà des effets de mode, ces nouvelles attentes sociales ne peuvent que bénéficier à des structures comme les nôtres, engagées sincèrement et de longue date.

Vous appréciez l'initiative. Nous sommes une initiative qui dure.

Nous voulons être des pionniers, à l'avant-garde, au service du plus grand nombre. À chacun de nos succès, à chaque fois que nos offres sont reprises et généralisées, nous risquons d'être banalisés, dilués, concurrencés.

Malgré notre longue histoire, nous n'oublions jamais que nous sommes mortels, que d'autres convoitent notre place. Mais nous aimons ce risque !

Il nous oblige à aller de l'avant, à inventer chaque fois des formes de solidarité nouvelles. Nous sommes des entrepreneurs sociaux, tout sauf des rentiers.

Nous sommes une initiative qui dure, qui dure et se renouvelle.

***

Monsieur le Président,

Vous insistez sur le triptyque « Libérer, protéger, unir ». Vous insistez sur la nécessaire transformation sociale de notre pays.

Sachez que toujours les mutuelles proposent et agissent pour transformer notre modèle social, le rendre plus juste, plus accessible, plus efficace.

À l'ordre du jour de notre Congrès, trois thématiques.

La première est au cœur de notre engagement : l'accès aux soins pour le plus grand nombre.

La deuxième a trait à un des plus grands changements qui soit, l'allongement du temps de la vie.

La dernière touche à notre pacte de protection sociale dans un monde en pleine transformation.

Aujourd'hui, la santé est devenue une valeur sociale, un idéal individuel, une condition du bonheur.

On prend toujours plus soin du versant physique de nos vies.

On se le doit à soi-même, et on l'exige de la société.

La part des dépenses de santé dans le PIB ne cesse d'augmenter. Leur prise en charge par la sécurité sociale et les mutuelles est une forme puissante d'investissement social. Une infime minorité serait à même de les financer, seule.

Environ un tiers de la population déclare différer chaque année certains soins, voire y renoncer. Ils peuvent rencontrer des obstacles de plusieurs sortes.

L'obstacle le plus commenté est l'éloignement de l'offre médicale, les « déserts médicaux ». Que ce soit en régions et même en ville, certaines spécialités sont introuvables, le médecin généraliste lui-même prend sa retraite sans être remplacé. Le corps médical est vieillissant, et les plus jeunes souhaitent de nouveaux modes d'exercice. Ce sont des mutations à saisir et accompagner.

L'obstacle peut être financier, car pour bien des actes il reste un important complément à payer. Aussi certains attendront des heures aux urgences d'un hôpital plutôt que consulter un médecin de ville. Et ce malgré la montée en puissance du tiers-payant, que nous œuvrons à amplifier.

L'obstacle peut être social : comme pour les minimas sociaux, la marginalisation et l'exclusion dissuadent de tout lien avec les institutions. Le non-recours est alors un échec collectif. Ce non recours est un scandale bien plus grand que la présence d'éventuels « profiteurs » du système.

Enfin, l'obstacle de la complexité peut faire s'interrompre un parcours de santé si le patient doit lui-même coordonner ses recours à l'hôpital, aux soins de ville ; le patient transformé en chef d'une gare qu'il ne connaît pas.

En définitive, reporter des soins ou y renoncer, c'est bien souvent aggraver les symptômes et alourdir le coût pour soi-même et la collectivité. Même si cela

semble contre-intuitif à certains, l'accès aux soins fait bien partie intégrante d'une politique de maîtrise des dépenses de santé.

La résolution de ces difficultés ne passe pas par une répartition arithmétique de l'offre médicale à l'ancienne.

Chaque territoire a des besoins spécifiques. La solution passe par la connaissance fine des réalités locales, que détiennent les acteurs des territoires, parmi lesquels les mutualistes. Nous allons conclure aujourd'hui même un partenariat avec l'Association des maires de France et son président, François Baroin, pour renforcer notre capacité à faire ensemble.

Il faut aussi lever l'obstacle financier. Le sujet est sous les feux de l'actualité dans le prolongement de vos engagements de campagne.

La volonté de votre Gouvernement de diminuer le reste à charge sur des prestations aussi importantes que l'optique, les soins dentaires et les prothèses auditives, ne pouvait que retenir notre attention.

Car c'est bien la vocation de notre mouvement, que d'étendre au plus grand nombre le bénéfice de soins nécessaires et de qualité. C'est pour cette raison que nous avons voulu contribuer activement aux travaux. Les espaces de dialogue voulus et ouverts par Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé l'ont permis, et je l'en remercie.

Nous avons bien fait. Une étude Harris réalisée pour le Congrès montre que cette réforme est attendue par 95 % des personnes interrogées.

Parallèlement, pour améliorer la lisibilité et la compréhension de nos garanties par les Français, nous avons, toutes complémentaires confondues, décidé d'en harmoniser et d'en simplifier la présentation.

Vous comprendrez Monsieur le Président, qu'il nous tarde de connaître les arbitrages rendus. Ces arbitrages conditionnent le bénéfice réel pour les Français, l'économie générale des filières de soins concernés et aussi les cotisations des mutualistes.

Notre deuxième thématique, c'est ce phénomène sans précédent d'une société de vie longue, qui n'a pas fini de produire tous ses effets.

L'allongement de la vie, nous le réduisons trop souvent à un de ses aspects, le vieillissement. Mais le mouvement mutualiste joint sa voix à tous ceux qui y voient d'abord une excellente nouvelle.

Ce succès est inespéré, il nous dépasse tous. C'est, du moins dans nos pays, la fin d'un certain pessimisme religieux et philosophique, la fin de cette « vallée de larmes » liée au non accomplissement de la vie humaine.

L'allongement de la vie a certes comme conséquence 100 000 nouvelles personnes âgées de plus de 75 ans par an, mais aussi, et je le souhaite pour chacun de nous, une augmentation équivalente de jeunes de 60 ans, de 65 ans, de 70 ans.

Ces nouvelles carrières qui commencent à cinquante ans, ce senior qui court le marathon, ces quatre générations qui coexistent comme jamais dans l'histoire de l'humanité, quels changements !

Tout invite aujourd'hui à ne plus prendre comme marque de la vieillesse un âge couperet, mais l'âge auquel il reste en moyenne 15 ans à vivre. Ce qui fait qu'en un instant, nous avons tous rajeuni.

Plus on vit longtemps, moins on vit uniformément. Plus nous vivons, plus nous avons d'envies et d'occasions de changer.

Cela emporte trois conséquences essentielles à nos yeux.

Il est impératif de réduire les inégalités devant l'âge. L'espérance de vie à l'âge de la retraite est particulièrement cruelle : une nouvelle vie s'ouvre pour les uns, un effondrement se prépare pour les autres. C'est intolérable !

Il faut affirmer l'importance décisive de la prévention. Bien vieillir, cela se construit dès l'enfance, année après année. Bien vieillir, c'est tout faire pour empêcher le développement de maladies chroniques, des cancers, des démences. Bien vieillir, c'est un idéal que chacun se souhaitera à lui-même.

Il faut enfin s'emparer de l'enjeu de la perte d'autonomie, de la dépendance, et de son financement.

Rares sont les pays qui ont anticipé et géré de façon satisfaisante, sur les plans humains, sanitaires et financiers le problème du grand âge.

Dans nos sociétés si passionnées de prédictions high tech et d'intelligence artificielle, personne ne semble avoir véritablement cru à cette révolution démographique, ni l'avoir préparée.

S'il est humainement compréhensible d'éviter de penser à sa propre fin, il est socialement irresponsable de ne pas anticiper l'augmentation massive du nombre de personnes âgées dépendantes.

Nos mutuelles l'éprouvent tous les jours. Nous protégeons 70 % des plus de 65 ans et ce pourcentage croît avec l'âge. Nous gérons des Ehpad, plus de 200. Nous développons des dispositifs d'accompagnement

DISCOURS D'OUVERTURE DE THIERRY BEAUDET, au Président de la République

et de prévention par le déploiement d'innovations comme la télémédecine ou la domotique, par des expériences d'habitats adaptés. Nous protégeons déjà 3 millions de mutualistes, spécifiquement sur le risque dépendance.

Votre Gouvernement vient d'annoncer le lancement d'une concertation dans le cadre du plan « Grand âge et autonomie ». Forts de nos métiers, de nos expériences, de nos savoir-faire, nous y prendrons toute notre part, dans l'objectif de contribuer à faire du vieillissement une question transversale des politiques publiques, et non un angle mort.

Notre troisième thématique, les mutations de la protection sociale.

Les premières formes de protection ont été l'œuvre de petits groupes s'assurant un secours réciproque face aux risques de l'existence : c'est l'origine même du mutualisme.

L'origine, mais pas son idéal. L'idéal mutualiste, ce n'est pas un club fermé, c'est l'idée que chacun puisse profiter d'une telle protection dans une société solidaire et d'entraide.

Et le progrès, c'est la réalisation de tels idéaux.

De décennie en décennie, la croissance et le rassemblement des sociétés mutualistes ont abouti à un réseau national, jusqu'à inspirer la Sécurité sociale.

L'époque de référence de la Sécurité sociale, ce sont les Trente Glorieuses, marquées par le plein emploi.

Nous ne vivons plus la même époque.

Les trajectoires de vie, les positions sociales se sont fragmentées, diversifiés et multipliées. Chômage de masse, allongement de la durée des études, changements d'employeur, éclatement des liens familiaux… le socle sur lequel nos prédécesseurs avaient bâti le système est devenu un patchwork.

L'assurance maladie obligatoire s'est adaptée, comme le montre la protection universelle maladie. Elle est même bien plus solide qu'en 1945. Le critère de résidence suffit à déclencher la solidarité nationale. Une forme d'inconditionnalité a été atteinte.

Pour l'assurance santé complémentaire, non seulement cette inconditionnalité n'a pas encore eu lieu, mais l'on s'en éloigne. L'assurance santé complémentaire reste liée au statut de l'assuré, avec des statuts proliférants.

On dénombre dix voies d'accès, selon que l'on aura des revenus modestes, que l'on sera salarié, indépendant, fonctionnaire, exploitant agricole, travailleur précaire, retraité, chômeur !

Dix voies d'accès ! Autant de situations, autant de fiscalités, de procédures, d'aides, de dérogations, de prolongations, d'exceptions, d'effets de seuil.

Additionnés, ces dispositifs permettent la couverture de 95 % de la population. Les risques sont couverts.

Mais qu'en est-il des transitions ? Qu'en est-il des transitions dans une société aux trajectoires professionnelles et de vie plus complexes, plus incertaines ?

Nous devons nous demander si s'extraire des seules logiques catégorielles, se centrer davantage sur la personne, ne permettrait pas de mieux accompagner ces transitions, d'éviter les complexités et les ruptures de prise en charge.

Qu'il s'agisse de retraite, de formation, de trajectoires familiales ou professionnelles, les aspirations vont vers plus de personnalisation.

Cette personnalisation n'est pas à confondre avec l'individualisation et la sélection des risques. Elle prend sens si elle maintient chaque assuré dans un collectif.

Nous nous réjouissons d'ouvrir cette réflexion dans ce Congrès aux côtés des partenaires sociaux, représentés au plus haut niveau.

***

Monsieur le Président,

Les évolutions de la santé et de la protection sociale tissent une histoire longue qui a transformé en profondeur notre pays. Contrairement au progrès technique, parfois ambivalent, le progrès social est immédiatement reconnaissable, partageable, il redonne confiance en la société.

Vous l'avez compris, nous sommes en faveur d'une société de l'attention à l'autre, de la sollicitude.

Vous avez récemment acté la transformation du Conseil économique, social et environnemental en « Chambre du futur ».

Nous sommes un mouvement engagé, nous sommes tournés vers le futur.

Nous vous proposons d'être, aux côtés de l'État, des inventeurs du futur de la protection sociale et de la santé.

Notre démocratie se portera mieux, nos concitoyens retrouveront la confiance dès lors que nous aurons, comme vous l'avez souvent dit, fait œuvre de transformation sociale, adapté nos instruments, inventé de nouveaux horizons à destination de la jeunesse, des familles, des salariés, des exclus, pour réconcilier les Français avec leur avenir.

***DISCOURS D'OUVERTURE DE THIERRY BEAUDET**, au Président de la République*

Une transformation avec l'aide de l'État, mais où l'État ne peut pas tout, ne doit pas tout faire.

Dans un monde de « fatigue démocratique », nous avons collectivement besoin de traits d'union entre le citoyen et l'État. Les mutualistes sont de ceux-là. Ils sont ce peuple adulte, tout entier tourné vers le progrès social, capable d'aller vers autrui, capable de construire une véritable intelligence démocratique.

Parmi d'autres, nous sommes une mobilisation citoyenne. Plus que d'autres, nous voulons faire davantage.

Monsieur le Président, faites confiance aux acteurs. Osez la société civile, osez l'économie sociale et solidaire, osez les mutuelles !

Je vous remercie.